

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 MAI 2025**

Date de la convocation : 12 mai 2025

transmise le : 12 mai 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Monsieur Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Étaient absents excusés : Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Olivier RIENDINGER donne pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Denis RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Caroline OFFERLE

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu HIRSCH

### **2025-047 Intégration de parcelles dans la voirie communale**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que plusieurs parcelles ont été rétrocédées à la Commune dans le cadre de différents lotissements. Ces parcelles correspondant à des voies de circulation ouvertes au public, il convient dès lors de les intégrer dans le domaine public communal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'intégrer les voies des lotissements suivants dans le domaine public de la Commune :

- **Lotissement Landstrasse 3 :**  
Parcelles cadastrées S30p619 (0,78 a), S34p489 (0,64 a), S34p490 (0,21 a), S34p528 (0,00 a)  
Pour 10 mètres
- **Lotissement Landstrasse 4 :**  
Parcelles cadastrées S30p688 (2,63 a), S30p689 (1,58 a), S30p690 (6,76 a), S30p691 (32,10 a),  
S30p692 (0,68 a)  
Pour 485 mètres

- **Domaine du Galop** : parcelle S11 p331 (10,96a)  
Pour 108 mètres

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait conforme à Hoerdtd, le 27.05.2025  
Publié le 27.05.2025  
Transmis à la Préfecture le 27.05.2025  
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance  
Mathieu HIRSCH



Le Maire  
Denis RIEDINGER

